

**DECISION DCC 22-420  
DU 29 DECEMBRE 2022**

***La Cour constitutionnelle,***

Saisie d'une requête sans date à Abomey-Calavi, enregistrée à son secrétariat le 02 septembre 2022, sous le numéro 1439/331/REC-22, par laquelle le collège des sages, notables et la collectivité royale d'Abomey-Calavi, représentés par monsieur Denis Zinsou HOUNGUE et consorts, BP 961 Abomey-Calavi, forment une demande de prise en compte de l'ancien royaume d'Abomey-Calavi dans la liste des royaumes ;

**VU** la Constitution ;

**VU** la loi n°2022-09 du 27 juin 2022 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle ;

**VU** le règlement intérieur de la Cour constitutionnelle ;

Ensemble les pièces du dossier ;

Ouï monsieur Sylvain M. NOUWATIN en son rapport ;

Après en avoir délibéré,

**Considérant** que les requérants protestent contre l'absence du royaume d'Abomey-Calavi sur la liste des royaumes établie par la commission chargée de l'élaboration des statuts de la chambre des rois et chefs traditionnels du Bénin et sollicitent l'intervention de la Cour aux fins de son intégration dans cette liste ;

**Considérant** que le Secrétaire général du Gouvernement n'a pas produit d'observations ;



**Vu** les articles 114 et 117 de la Constitution ;

**Considérant** que la demande des requérants n'entre pas dans les attributions de la Cour telles qu'elles sont limitativement définies par les articles 114 et 117 de la Constitution ; qu'il y a lieu qu'elle se déclare incompétente ;

### **EN CONSEQUENCE,**

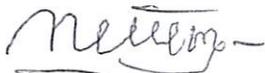
**Est** incompétente.

La présente décision sera notifiée à monsieur Denis Zinsou HOUNGUE, représentant le collège des sages, notables et la collectivité royale d'Abomey-Calavi et publiée au Journal officiel.

Ont siégé à Cotonou, le vingt-neuf décembre deux mille vingt-deux,

Messieurs Razaki	AMOUDA ISSIFOU	Président
Sylvain M.	NOUWATIN	Vice-Président
Madame C. Marie-José de	DRAVO ZINZINDOHOUE	Membre
Messieurs André	KATARY	Membre
Fassassi	MOUSTAPHA	Membre
Rigobert A.	AZON	Membre

Le Rapporteur,



**Sylvain M. NOUWATIN -**

Le Président,



**Razaki AMOUDA ISSIFOU.-**